

Note de synthèse

Étude concernant le projet d'une micro-crèche privée sur la commune de Thorigné sur Dué (72160).



Porteur de projet :

Marine BEAUFILS

4 rue de la Dière
721620 Thorigné sur Dué

Indicateurs démographique et socio-économique



Données territoriales de Thoirgné-sur-Dué (72160) –

Démographie

- **Population** : 1 653 habitants selon le recensement INSEE 2022 ; estimation 2025 : 1 683 habitants, soit une croissance annuelle moyenne de +0,4 %.
- **Naissances** : 23 naissances enregistrées en 2024, représentant une hausse de 77 % par rapport à 2023.
- **Tendance décennale** : Moyenne annuelle de 15 naissances sur les quatre dernières années, contre 14 pour l'ensemble du territoire du Gesnois Bilurien.
- **Indicateur de natalité** : Le taux de natalité local est supérieur à celui de la communauté de communes, suggérant une présence accrue de jeunes familles ou une population plus jeune que dans les communes voisines. Cette dynamique est significative malgré la taille modeste de la commune.

Économie et emploi

- **Créations d'entreprises** : 19 nouvelles entreprises en 2024, soit un taux de création légèrement supérieur à la moyenne nationale.
- **Secteur industriel** : Présence d'une entreprise manufacturière notable : *L'Atelier72*.

Commerces et services

- **Commerces de proximité** : Épicerie, boulangerie, boucherie.
- **Services** : Offre locale en services médicaux et artisanaux.

Habitat

- **Typologie des logements** : Environ 95 % de maisons individuelles.
- **Statut d'occupation** : Majorité de propriétaires ; environ 28,6 % de locataires.
- **Construction** : 53 % des logements ont été construits après 1970.
- **Vacances** : Taux de logements vacants estimé à 9,8 %.
- **Résidences principales** : Représentent environ 85 % du parc immobilier.

Éducation et petite enfance

- **Établissements scolaires** : Présence d'une école maternelle, d'une école élémentaire, d'un IME et d'une Maison familiale et rurale sur la commune.
- **Accueil petite enfance** : La crèche la plus proche est située à Connerré, à environ 3,7 km.

Couple en activité en 2024	<u>Bi-activité :</u> 0 à 3 ans : 24 couples en activité sur les 41 enfants de moins de 3 ans au 31.12.2024 sur Thorigné. Ce qui représente 58% des enfants <u>Parent mono-actif :</u> 0 à 3 ans : < 5 ➤ < à 12% des enfants	<u>Bi-activité :</u> 0 à 3 ans : 526 couples en activité sur les 788 enfants de moins de 3 ans au 31.12.2024 sur le Gesnois Bilurien. Ce qui représente 67% des enfants <u>Parent mono-actif :</u> 0 à 3 ans : 48 ➤ 6% des enfants	Données quantitatives datant de décembre 2022 transmises par la CAF et le Département en mars 2024	Sur les 41 familles ayant un enfant de moins de 3 ans, 21 bénéficient d'un mode d'accueil individuel (assistants maternels). En effet, ces familles perçoivent le Complément de libre choix du mode de garde (CMG), une aide financière versée par la CAF pour contribuer au financement de leur mode d'accueil. Cela représente environ 51 % des familles concernées. Ce taux suggère qu'une part significative des familles trouvent une solution de garde pour pouvoir concilier vie professionnelle et vie familiale. Cependant, près de la moitié n'en bénéficie pas par manque d'activité professionnelle.
Taux d'emploi en 2022	15 à 64 ans : 64.4%	15 à 64 ans : 79,3%	INSEE	Plusieurs familles ne disposent pas de mode d'accueil. On peut émettre l'hypothèse qu'elles choisissent de garder leurs enfants elles-mêmes, ce qui pourrait expliquer le faible nombre de démarches engagées auprès du guichet unique pour rechercher un mode d'accueil en lien avec un projet de reprise ou de maintien dans l'emploi.

Thorigné-sur-Dué affiche un taux de pauvreté inférieur à la moyenne nationale, mais supérieur à la moyenne intercommunale du Gesnois Bilurien, où la précarité reste globalement modérée dans le contexte départemental et régional.

➤ État des lieux de l'offre

- Accueil individuel prédominant : la majorité de l'offre est assurée par les assistantes maternelles.
- Accueil collectif limité : seulement 9 % des solutions d'accueil, avec une micro-crèche à Connerré (3,7 km).
- Disponibilités constatées : à la fois chez les assistantes maternelles et en crèche, ce qui témoigne d'une offre actuellement suffisante, voire supérieure à la demande.

➤ État des lieux de la demande

- Demande faible en crèche : 1 seule demande enregistrée en 2024 sur Thorigné-sur-Dué contre 6 demandes pour un accueil individuel.
- Tendance démographique : le nombre de naissances reste élevé localement.
- Dynamique résidentielle : l'arrivée de nouveaux ménages (≈40 logements d'ici 2030).

➤ Répartition de l'offre d'accueil sur la CDC

Assistants maternels et MAM	91%
Crèches publiques	6.5 %
Micro-crèches privées à Savigné-l'Évêque, et à Torcé-en-Vallée	2.5 %
TOTAL	100%

En 2024, l'accueil individuel représente 91 % de l'offre disponible sur le territoire de la Communauté de Communes Le Gesnois Bilurien, contre 9 % pour l'accueil collectif.

1. Offre d'accueil existante (au 21 juillet 2025)

Élément de l'ensemble de la CDC sur les AM :

230 AM agréés
910 places possibles
Dont 792 occupés

118 places vacantes (13% des places sont vacantes).

45 AM qui acceptent horaires atypiques
72 AM qui acceptent remplacements
38 AM qui acceptent des périscolaires

Accueil collectif = 0

Accueil individuel =

- ✓ 7 Assistants Maternels (AM)
- ✓ 28 places possibles
- ✓ Dont 24 places occupées
- ✓ Dont 4 places vacantes

Accueil collectif = Ouverture d'une micro-crèche communautaire de 12 places en Septembre 2026.

Accueil individuel =

- ✓ 15 Assistants Maternels (AM)
- ✓ 60 places possibles
- ✓ Dont 56 places occupées
- ✓ Dont 4 places vacantes
 - 2 AM horaires atypiques
 - 4 AM proposent des remplacements
 - 3 AM peuvent accueillir les enfants sur les temps périscolaires

Accueil collectif = 1 Micro-crèche communautaire de 12 places à Connerré. La crèche bénéficie de 4 places vacantes le matin jusqu'à 13h pour accueillir les jeunes enfants.

Accueil individuel =

- ✓ 18 Assistants Maternels (AM)
- ✓ 70 places possibles
- ✓ Dont 55 places occupées
- ✓ Dont 15 places vacantes
 - 2 AM horaires atypiques
 - 4 AM proposent des remplacements
 - 2 AM peut accueillir les enfants sur les temps périscolaires

Accueil collectif = 0

Accueil individuel =

- ✓ 8 Assistants Maternels (AM)
- ✓ 27 places possibles
- ✓ Dont 17 places occupées
- ✓ Dont 10 places vacantes

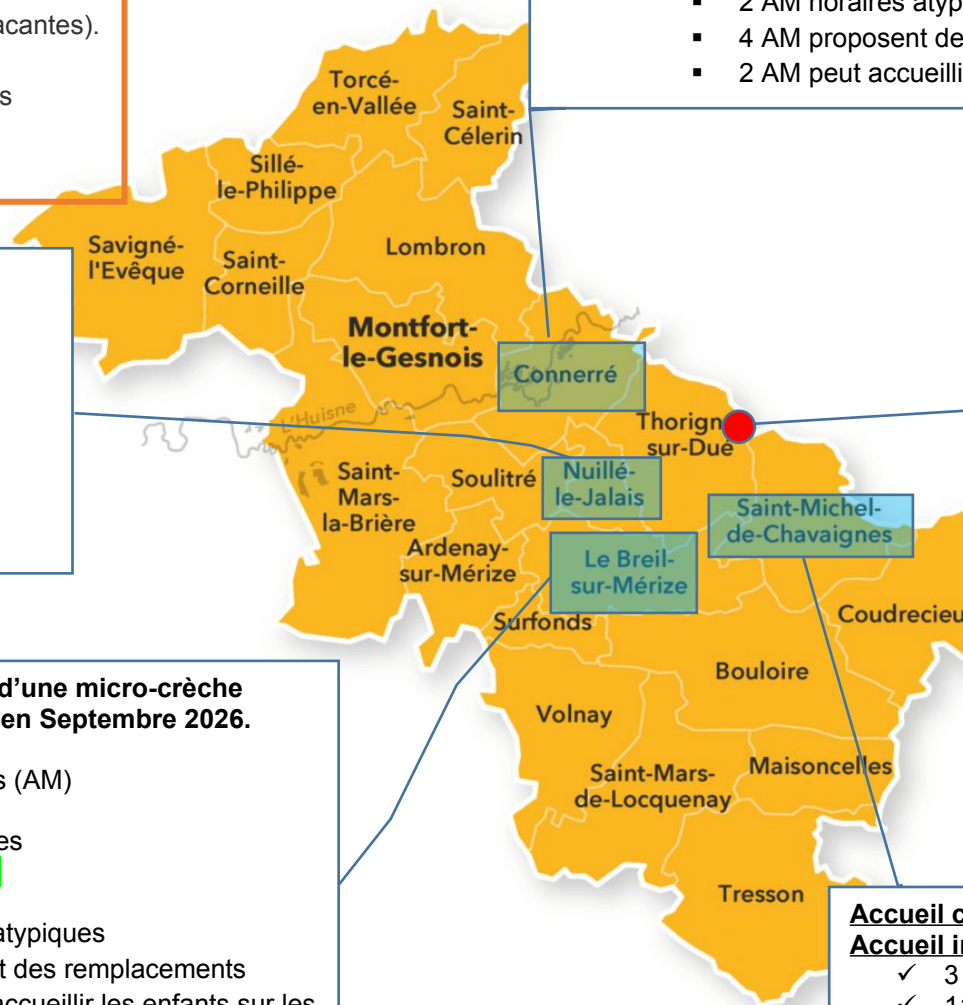
Remarques : Depuis le 1er janvier 2025, 2 assistantes maternelles ont déménagé sur Montfort et Connerré. En effet, les assistantes maternelles font face à un manque de demande de la part des familles. Par ailleurs, l'une d'entre elles a changé de métier en raison de l'absence de contrats.

- 4 AM ont des horaires atypiques facilitant l'accueil des enfants en dehors des horaires classiques.
- 2 AM peuvent accueillir les enfants sur les temps périscolaires.
- 2 AM proposent des remplacements

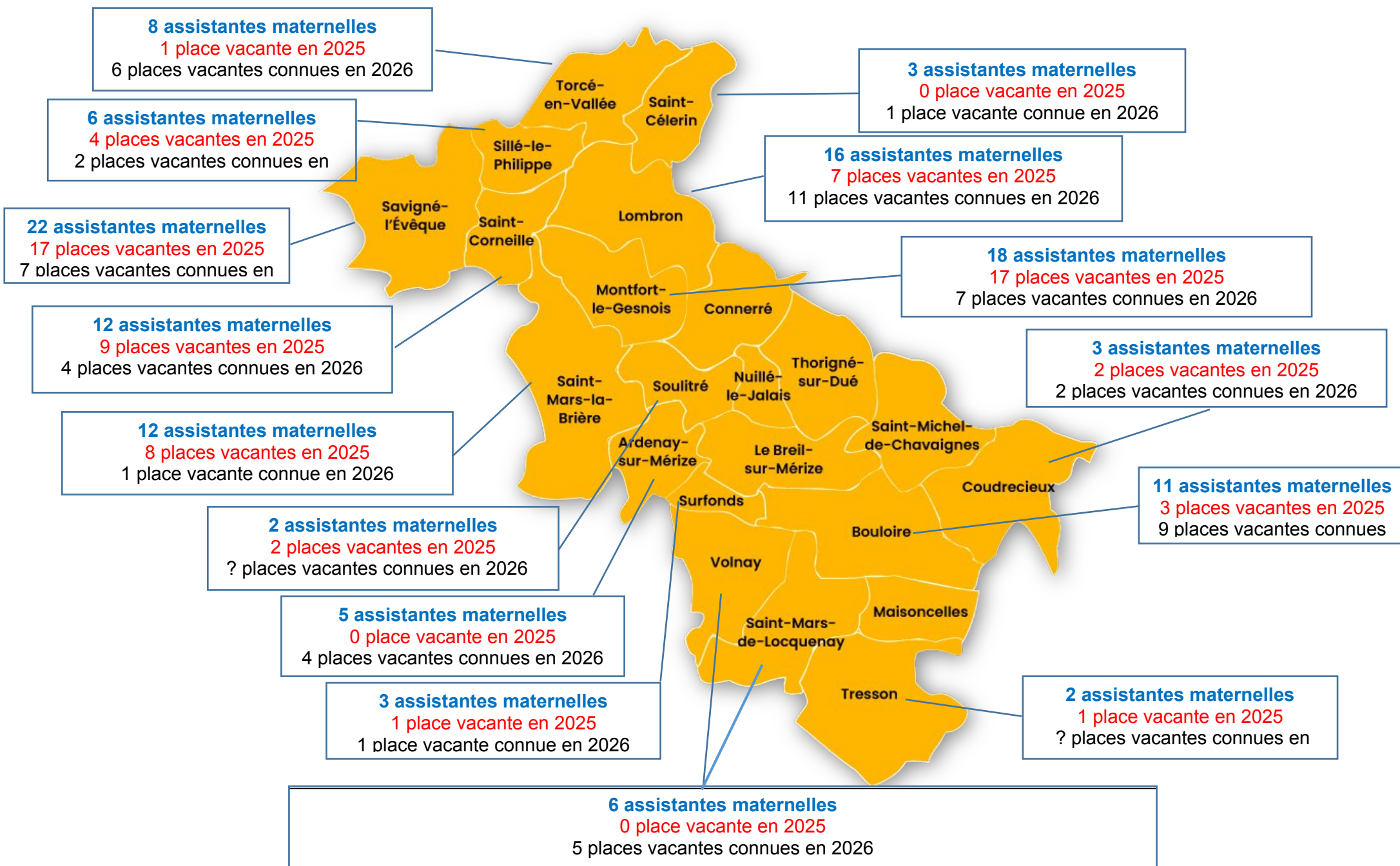
Accueil collectif = 0

Accueil individuel =

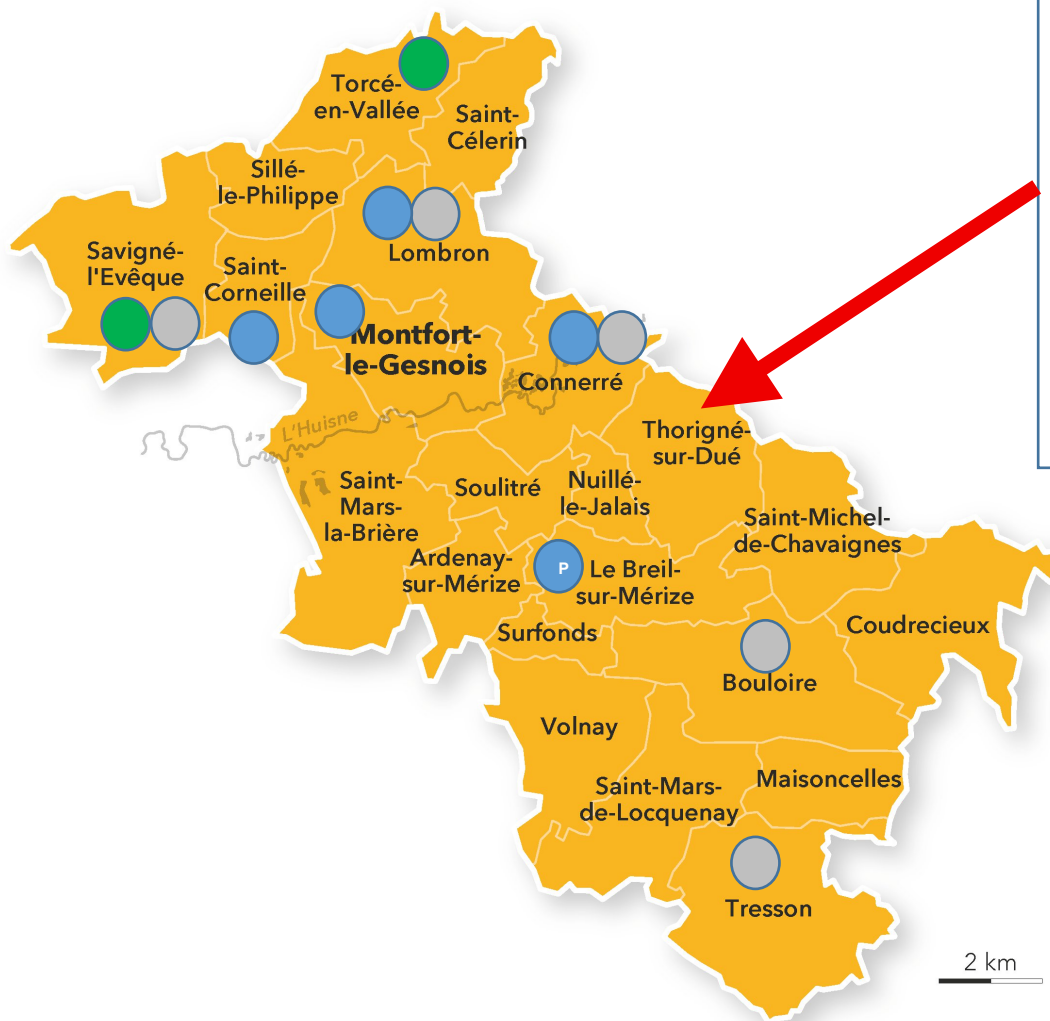
- ✓ 3 Assistants Maternels (AM)
- ✓ 11 places possibles
- ✓ Dont 9 places occupées
- ✓ Dont 2 places vacantes
 - 1 AM horaires atypiques
 - 1 AM propose des remplacements
 - 2 AM peuvent accueillir les enfants sur les temps périscolaires



2. Offre globale – Assistantes maternelles (campagne de disponibilité réalisée en juillet 2025)



3. Cartographie de l'offre globale des accueils collectifs



4 : Crèches communautaires du Gesnois Bilurien (59 places)

Connerré/Lombron/Saint Corneille/Montfort Le Gesnois

1 : Micro-crèche publique en construction (12 places)

2 : Micro-crèche privée (24 places)

5 : Maison d'Assistantes Maternelles

Agrément Assistants Maternels

Année	Nouveaux agréments	Arrêt ou non renouvellement agrément	Analyse
2022	14	40	- Le territoire du Gesnois Bilurien a connu une baisse du nombre d’assistentes maternelles depuis 2022, principalement à cause des arrêts massifs non compensés par les nouveaux agréments. 2025 marque un tournant potentiel, avec plus de nouveaux agréments que d’arrêts pour la première fois.
2023	13	29	
2024	12	28	
2025	Au 7/10/25 : 16	Au 7/10/25 : 15	



Nombre de départs à la retraite prévus au 29 juillet 2025 – Ensemble du territoire

- Sur les 5 prochaines années : 20 départs sont prévus parmi les 230 assistantes maternelles, soit 9 % de l’effectif total.
- Sur les 10 prochaines années : 59 départs sont prévus, soit 25 % de l’effectif total.

OFFRE GLOBALE D'ACCUEIL DU TERRITOIRE COMMUNAUTAIRE

	Enfants de 0 à 3 ans	Assistantes Maternelles, Garde à domicile et MAM	Crèches publiques	Crèches privées	Total
Nombre	788	230	4	2	
Nombre de places offertes		910	59	24	993
Nombre de places occupées		792	59	19	870
Nombre de places vacantes		118	0	5	123

Les 792 places recensées pour l'accueil individuel (assistants maternels, maison d'assistants maternels) incluent à la fois des enfants de moins de 3 ans et des enfants d'âge périscolaire (en moindre nombre compte tenu des services APS et ALSH du territoire).

Le taux de couverture qui reflète la capacité théorique d'accueil offerte aux enfants de moins de 3 ans sur le territoire est estimé à 102%.

RETOURS DU COMITE D'ETUDE DU 25 SEPTEMBRE 2025

1. Pertinence du projet de micro-crèche

- L'étude de besoins fournie par le porteur de projet ne permet pas de démontrer de manière complète l'existence d'une demande spécifique non satisfaite sur le territoire.
- À ce jour, la demande de places en crèche à Thorigné-sur-Dué reste faible (une seule demande recensée en 2024), l'accueil individuel étant majoritairement privilégié.
- Toutefois, l'augmentation du nombre de naissances en 2024 et l'arrivée prévue de nouveaux ménages à l'horizon 2030 pourraient justifier une diversification progressive de l'offre d'accueil.

2. Position de la commune

- Les attentes du conseil municipal de Thorigné-sur-Dué concernant ce projet doivent être clarifiées lors du Conseil communautaire.
- Une attention particulière est à porter à l'éventualité d'un achat de places par l'entreprise « Atelier72 ».

3. Adéquation de l'offre aux besoins des familles

- L'offre envisagée devra répondre précisément aux attentes des familles en matière :
 - D'horaires d'accueil,
 - De proximité géographique,
 - De coût et d'accessibilité financière.
- Une enquête complémentaire auprès des familles du territoire est recommandée afin de sécuriser le projet et d'affiner l'analyse des besoins.

4. Articulation avec l'offre existante

- La présence de places vacantes chez les assistantes maternelles impose de veiller à ne pas fragiliser l'offre actuelle.
- Le projet devra viser une complémentarité, notamment en proposant des solutions collectives, des horaires étendus ou des accueils ponctuels.

5. Dimension sociale et équité territoriale

- Le projet devra être cohérent avec les orientations de la CTG :
 - Il est nécessaire de garantir l'accessibilité aux familles les plus modestes, en tenant compte d'un taux de pauvreté local légèrement supérieur à la moyenne communautaire.
 - Une tarification adaptée devra être envisagée pour favoriser l'équité d'accès.